

AJ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DÉLIBÉRATION N° 2016/30

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 11 juillet 2016*

*L'an deux mille seize et le 11 juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 05 juillet 2016.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11  
votants : 14*

*Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 1 Abstention : 0*

**Présents : VOLLE – TESTON – CORNET – GRENIER – HILAIRE –  
GAUTHIER – CROZIER – LEBRAT – PIQUEMAL – JOLLIVET –  
EUVRARD -**

**Excusés : Mme BEUGNET a donné procuration à Mr GAUTHIER.  
Mme RAMUS a donné procuration à Mme CROZIER.  
Mr BOUNIARD a donné procuration à Mr EUVRARD.**

**Absents : Mr RIFFARD.**

Mme GRENIER Sandrine a été élue secrétaire.

**Objet : Convention entre la Commune d'ALBA LA ROMAINE et la SARL  
Vélorail du Sud Ardèche.**

VU la délibération n° 2016/29 portant sur la convention entre la commune et la  
SNCF

Considérant qu'il convient de retransférer la gestion de la section de la ligne  
d'ALES – LE TEIL propriété de SNCF réseau, entre le PK 675.300 et le PK 676.395  
est non exploitée.

.../...

AJ

Sur cette section de ligne, la SARL Vélorail de l'Ardèche, représentée par messieurs Pierre MEUT et Tanguy CHAMARD souhaitent l'utiliser pour l'exploiter à des fins touristiques.

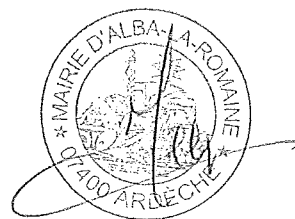
Le Maire propose donc d'établir une convention entre la Commune et la SARL Vélorail pour déterminer les conditions d'exploitation de la ligne pour une durée de 5 ans.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** ce transfert de gestion de la commune à la SARL Vélorail
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention correspondante.
- **PRÉCISE** que cette convention prendra effet à compter du 14 juillet 2016 pour une durée de 5 ans.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 11 juillet 2016.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 12 juillet 2016.  
Le Maire,  
André VOLLE.



REÇU A  
LA PRÉFECTURE LE

13 JUIL. 2016

.../...